

BUDGET PRIMITIF 1975 -

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 1975 dont un extrait a été adressé préalablement à tous les conseillers municipaux.

En raison de l'intégration autoritaire de la Ville de LUDRES dans le District Urbain, il a fallu attendre le vote du budget de cet organisme afin de connaître la participation communale qui en découle pour pouvoir présenter le budget primitif de la commune, d'où un retard certain.

Après délibération, le budget primitif 1975 est voté à l'unanimité et arrêté aux chiffres suivants :

- DEPENSES REELLES	4,809,831,96
- Dépenses ordinaires totales	3,078,714,55
- Prélèvements pour dépenses extraordinaires	400,000,00
- Dépenses ordinaires réelles	2,678,714,55
- Dépenses extraordinaires	2,131,117,43
- RECETTES REELLES	4,818,085,86
- Recettes extraordinaires totales	2,111,846,00
- Prélèvements sur recettes ordinaires	400,000,00
- Recettes extraordinaires réelles	1,711,846,00
- Recettes ordinaires	3,106,239,86
- EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	8,253,88